

Les jeunes Canadiens en ligne : repoussant la haine

HabiloMédias a réalisé un sondage auprès de 1 000 jeunes âgés de 12 à 16 ans afin de mieux comprendre leurs attitudes et expériences à l'égard des préjudices fortuits en ligne, surtout les motivations et les facteurs externes qui influencent leurs décisions de s'y opposer ou non. Les conclusions de l'étude indiquent que les expériences des jeunes des préjudices fortuits en ligne sont fréquentes, mais bon nombre de jeunes n'interviennent pas parce qu'ils ne savent pas quoi faire pour faire une différence. Cette étude marque un appel pour des interventions plus efficaces qui prépareront, mobiliseront et habiliteront les jeunes à s'opposer à la haine en ligne.



Rapport :

- [Rapport intégral](#)
- [Infographique](#)
- [Recommandations pour les plateformes](#)

Points clés et conclusions

Quel est le but de la recherche et pourquoi est-elle importante?

Plus de 1 000 jeunes Canadiens âgés de 12 à 16 ans ont été interrogés afin de connaître leurs expériences des préjudices fortuits, notamment les raisons pour lesquelles ils décident d'intervenir ou non lorsqu'ils en sont témoins.

Ces recherches sont importantes puisque les préjugés en apparence anodins peuvent souvent alimenter les cultures de haine et désensibiliser les jeunes à la haine en ligne. Les cultures de la haine normalisées sont des terrains fertiles permettant de commettre des actes haineux ciblés et plus extrêmes. De récentes recherches indiquent que même les petits efforts pour

lutter contre la haine en ligne peuvent avoir un impact considérable sur la motivation des autres à intervenir.

Que sont les préjudices fortuits, ou les « cultures de la haine », en ligne?

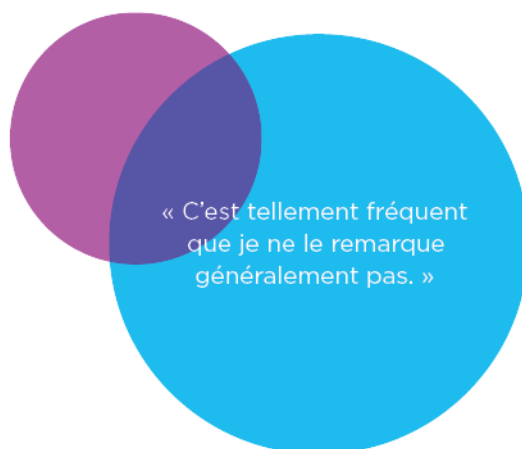
Ils renvoient aux mots que les gens disent ou aux gestes qu'ils posent ayant une connotation négative à l'égard d'un groupe particulier, mais qui ne visent pas une personne précise. Par exemple, quelqu'un peut utiliser un terme raciste dans un commentaire ou partager un même d'une personne handicapée pour faire une blague.

À quel endroit les jeunes observent-ils ou vivent-ils de la haine en ligne?

- Twitter, Facebook, Snapchat, Instagram et YouTube sont les cinq principales plateformes nommées.
- Tous (100 %) les jeunes qui utilisent Facebook ont observé de la haine sur leur fil d'actualités à un moment ou à un autre.
- Comparativement aux autres plateformes, les jeunes étaient moins susceptibles d'intervenir dans des cas de des préjudices fortuits ou de les signaler sur YouTube.

De quelle façon les jeunes vivent-ils ou participent-ils aux préjudices fortuits?

- La plupart des jeunes ont été témoins de préjudices fortuits à quelques reprises alors que seulement 10 % d'entre eux interviennent fréquemment.

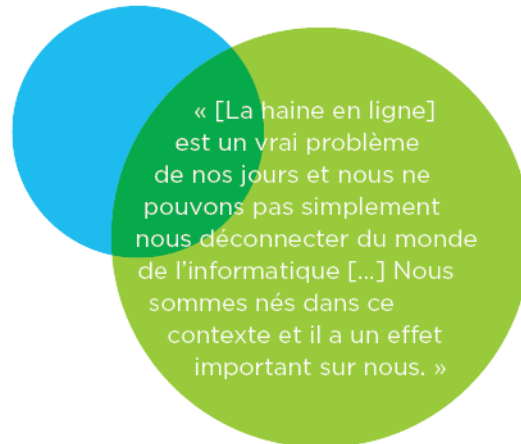


- 25 % des jeunes de la communauté LGBTQ+ sont témoins de préjudices fortuits fréquemment, comparativement à 10 % de tous les jeunes.
- Environ la moitié des jeunes disent n'avoir jamais participé à des préjudices fortuits, et 10 % d'entre eux admettent y participer fréquemment.

- Les garçons sont plus susceptibles de dire qu'ils ont participé à des préjudices fortuits, soit parce qu'ils trouvaient la situation drôle ou qu'ils voulaient montrer qu'ils étaient bons joueurs.

Quelles sont leurs attitudes à l'égard des préjudices fortuits?

- Dans l'ensemble, 70 % des jeunes disent que les préjudices fortuits les blessent, et 80 % d'entre eux disent qu'il est important de dire ou de faire quelque chose pour intervenir, mais la plupart disent qu'il est plus facile de parler des préjudices fortuits en privé qu'en public.
- La plupart des jeunes disent que les préjudices fortuits envers *quiconque* les blessent, pas seulement les personnes qu'ils connaissent ou un groupe dont ils font partie. Cela laisse entendre qu'ils considèrent les préjudices fortuits comme un problème social plutôt que personnel.



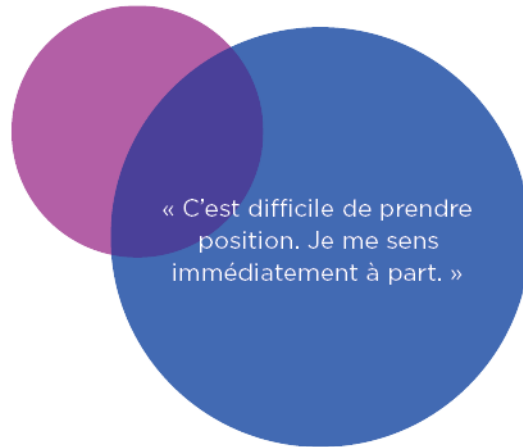
- Seulement 20 % des jeunes pensent qu'ils n'ont pas le droit de dire quoi que ce soit, que cela arrive à tout le monde en ligne, ou que les préjudices fortuits n'ont pas d'importance.

Quels facteurs encouragent les jeunes à s'opposer?

- Les deux principales méthodes d'intervention préférées étaient d'arrêter de communiquer avec la personne responsable ou la bloquer et en parler à leurs parents.
- Les jeunes seraient plus susceptibles d'intervenir si quelqu'un qu'ils connaissaient leur disait qu'un incident l'avait blessé (70 %), si les plateformes avaient clairement établi des règles et des outils pour signaler ces comportements (70 %), et s'ils croyaient que la plupart des gens étaient d'accord avec eux ou s'ils avaient vu d'autres personnes intervenir (70 %).

Qu'est-ce qui fait en sorte que les jeunes sont moins susceptibles de s'opposer?

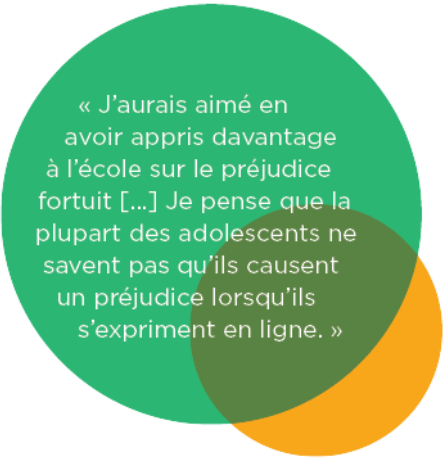
- Plus de la moitié des jeunes n'interviennent pas lorsqu'ils sont témoins de préjudices en ligne parce qu'ils ne savent pas quoi faire ou qu'ils craignent d'aggraver la situation.



- Environ la moitié des jeunes disent avoir souvent vu des personnes qu'ils connaissent encourager les préjudices fortuits en riant ou en y participant.
- Environ la moitié des jeunes disent ne pas être certains d'avoir été témoins d'un préjudice fortuit, ou si la personne responsable le pensait vraiment.
- Quatre jeunes sur dix conviennent que « les gens font surtout des blagues » ou que « les personnes qui se plaignent cherchent seulement une excuse pour s'offenser ».

Quelles sont les recommandations?

- **Les jeunes doivent être soutenus** dans le développement des compétences et des connaissances nécessaires pour être en mesure de déterminer si un incident constitue un préjudice fortuit en ligne et ils ont besoin d'exemples clairs quant à la façon dont ils pourraient intervenir. « Aidez-moi à comprendre ce que c'est et comment intervenir. »
- Les jeunes doivent sentir que **leurs opinions et expériences ont de l'importance** et seront prises en considération par les personnes en position de prendre des décisions.
- Les **interventions en matière de politiques** devraient offrir aux jeunes davantage d'occasions de développer leurs compétences en littératie numérique en classe, à la maison et au sein de leur communauté élargie.
- Les **établissements d'enseignement** devraient, dès que possible, inclure des ressources sur la haine en ligne dans leurs programmes et leçons.



« J'aurais aimé en avoir appris davantage à l'école sur le préjudice fortuit [...] Je pense que la plupart des adolescents ne savent pas qu'ils causent un préjudice lorsqu'ils s'expriment en ligne. »

- Les **parents** doivent être en mesure d'aider leurs enfants à reconnaître les signes de la haine en ligne et les encourager à intervenir de façon sécuritaire et respectueuse. En ce qui concerne la cybercitoyenneté, les adultes doivent donner l'exemple.
- Les plateformes et les sociétés technologiques sont responsables d'établir des règles claires quant aux comportements considérés comme acceptables sur les plateformes, ainsi que des mécanismes de signalement conviviaux pour dénoncer des comportements inacceptables et lutter contre la haine en ligne. « Je vois beaucoup de novices entrer dans ces espaces pour s'amuser [...] et ensuite se faire démolir par la méchanceté. [...] Chaque entreprise qui crée un espace devrait le rendre SÉCURITAIRE. »

Les parents jouent un rôle important dans l'aide qu'ils apportent à leurs enfants. Nous encourageons les parents à parler à leurs enfants des façons dont ils peuvent contribuer à un environnement virtuel positif en s'opposant lorsqu'ils sont témoins d'incidents haineux en ligne. [HabiloMédias offre des fiches conseils et des guides sur son site Web](#) pour aider les parents à guider ces conversations.